CONCOURS

# GARDIEN DE LA PAIX

## EXTERNE ET INTERNE

J'INTÈGRE
LA FONCTION PUBLIQUE

TOUT-EN-UN
2019-2020

# CONCOURS
# GARDIEN DE LA PAIX
## EXTERNE ET INTERNE

Benoît Priet
Albert Sourflais
Yannick Richard
Corinne Pelletier
Frédéric Rosard
Hélène Bautheney
Thibault Couarc'h

DUNOD

Maquette de couverture : Dominik Raboin

Maquette intérieure : Caroline Joubert (Atelier du Livre)

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

DANGER

LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

© Dunod, 2019

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-079417-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire


## Devenir gardien de la paix 1
**1.** Conditions d'inscription 2
**2.** Épreuves 2

## Épreuve d'admissibilité n° 1
## Résolutiond'un ou plusieurs cas pratiques

## 1. Déroulement de l'épreuve 8
**1.** Présentation de l'épreuve 8
**2.** Méthodologie 8
**3.** Conseils 9

## 2. Conseils sur la forme 10
**1.** L'écriture 10
**2.** La présentation 10
**3.** La longueur des phrases 11
**4.** La ponctuation 12
**5.** Le registre de langue 13
**6.** Les connecteurs 15
**7.** L'orthographe 16

## 3. Conseils sur le fond 17
**1.** Respect des consignes 17
**2.** Argumentation 17
**3.** Citations 17
**4.** Exemples 18

## Épreuve d'admissibilité n° 2
## Tests psychotechniques

## 1. Déroulement de l'épreuve 20

## 2. Tests numériques 21
**1.** Calculs rapides 21
**2.** Problèmes 21
**3.** Suites numériques 22
**4.** Ensembles numériques 27

## 3. Tests graphiques 28
**1.** Les séries graphiques 28
**2.** Les analogies graphiques 31
**3.** Les intrus graphiques 32
**4.** Les opérateurs 33


© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

## 4. Tests verbaux 34
**1.** Analogies verbales 34
**2.** Intrus verbaux 35
**3.** Syllogismes 36

## 5. Tests d'attention 38
Type d'exercices d'attention 38

## 6. Tests d'organisation 39
**1.** Présentation 39
**2.** Méthodologie 39

## 7. Tests de créativité 41
**1.** Présentation 41
**2.** Méthodologie 41

## 8. Tests de personnalité et d'adaptabilité au métier 43
**1.** La conscience professionnelle 43
**2.** La discrétion professionnelle 44
**3.** L'honnêteté 44
**4.** L'esprit d'équipe 44
**5.** La maîtrise de soi 45
**6.** Le sens des responsabilités 45
**7.** La sociabilité 45
**8.** La stabilité émotionnelle 46
**9.** Les conseils pour vous guider face à des questionnaires de personnalité 46

Entraînements 48

Corrigés 60


# Épreuve de pré-admission
# Épreuves physiques


## 1. Déroulement de l'épreuve 72
**1.** Conditions générales 72
**2.** Première épreuve : parcours d'habileté motrice 72
**3.** Deuxième épreuve : test d'endurance cardio-respiratoire 76

## 2. Préparation aux épreuves physiques 78
**1.** Quelques conseils pour bien commencer 78
**2.** Organisation de l'entraînement 79
**3.** À l'approche de l'épreuve 84

## Épreuve d'admission n°1

## Test sous forme de questions/réponses interactives


**1. Déroulement de l'épreuve** 88

**2. Conseils pour réussir l'épreuve** 89

**1.** Soyez attentif(ve) 89
**2.** Faites appel à votre bon sens 89
**3.** Entraînez-vous 89

Entraînements 90

Corrigés 91


## Épreuve d'admission n°2

## Entretien avec le jury


**1. Déroulement de l'épreuve** 94

**2. Élaboration du *curriculum vitae* ou du dossier professionnel** 95

**1.** Le travail de réflexion préalable 95
**2.** Les rubriques du CV (concours externe) 96
**3.** Le dossier professionnel (concours interne) 98

**3. Rédaction de la lettre de motivation** 103

**4. Entretien de motivation** 105

**1.** Les attentes du jury 106
**2.** Les conseils pour réussir l'entretien de motivation 107


## Épreuve d'admission n°3

## Épreuve orale de langue étrangère


**1. Déroulement de l'épreuve** 112

**1.** L'épreuve 112
**2.** Conseils 112

**2. Conseils méthodologiques pour l'épreuve d'anglais** 113

**1.** Avant tout 113
**2.** Entretien 113
**3.** Au secours, je ne comprends pas ! 116


© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

Connaissances

# Connaissances scolaires fondamentales et connaissances générales

Présentation 124

## Français

### 1. Vocabulaire, proverbes et expressions 126
**1.** Le vocabulaire 126
**2.** Les proverbes et expressions 130

### 2. Orthographe 133
**1.** L'orthographe d'usage 133
**2.** L'orthographe grammaticale 135

### 3. Conjugaison 144
**1.** Modes et temps 145
**2.** Conjugaison des temps simples 147

### 4. Grammaire 151
**1.** Nature des mots 151
**2.** Nature des propositions 154
**3.** Fonction des mots et propositions 155
Entraînements 159
Corrigés 164

## Mathématiques

### 5. Calculs, fractions, puissances, racines 167
**1.** Calcul 167
**2.** Fractions, puissances, racines 174

### 6. Conversions, géométrie 177
**1.** Présentation 177
**2.** Conversions 177
**3.** Géométrie 180

### 7. Pourcentages et proportionnalité 183
**1.** Présentation 183
**2.** Pourcentages 183
**3.** Proportionnalité 185

### 8. Équations 187
**1.** Présentation 187
**2.** Équations 187
Entraînements 190
Corrigés 195

## Culture générale


### 9. Géographie du monde 199
**1.** Géographie physique 199
**2.** Géographie humaine 202

### 10. Géographie de la France 204
**1.** Géographie physique 204
**2.** Géographie humaine 205

### 11. Histoire de France jusqu'à 1958 207

### 12. Histoire de la Ve République 210

### 13. Histoire du monde depuis 1944 212

### 14. Institutions de la Ve République 214
**1.** L'exécutif : il fait appliquer la politique courante et la loi 214
**2.** Le législatif : il édicte les lois et contrôle l'exécutif 215
**3.** Le judiciaire : il contrôle l'application de la loi et punit son non-respect 216
**4.** Les autres organes constitutionnels 216

### 15. Collectivités territoriales françaises 217

### 16. Union européenne 218
**1.** Pays membres et date d'adhésion 218
**2.** Organisation 218
**3.** Grandes dates 219

### 17. Organisations internationales 220
**1.** Les organismes d'État (l'ONU et ses principaux organes) 220
**2.** Les autres organismes d'État (indépendants de l'ONU) 220
**3.** Les organisations non gouvernementales (ONG) 220

### 18. Arts 221
**1.** L'architecture 221
**2.** La sculpture 221
**3.** La peinture 221
**4.** La musique 222
**5.** La poésie 223
**6.** La danse (et les arts de la scène) 223
**7.** Le cinéma 223
**8.** La photographie (et les arts médiatiques) 224
**9.** La bande dessinée 224

### 19. Littérature 225
**1.** Antiquité 225
**2.** Moyen Âge 225
**3.** XVIe siècle : La Renaissance (le Classicisme) 225
**4.** XVIIe siècle : Le Baroque 225
**5.** XVIIIe siècle : Les Lumières 225
**6.** XIXe siècle : Romantisme, Réalisme, Naturalisme 226
**7.** XXe siècle : Symbolisme, Surréalisme, Absurde, Nouveau roman 226


© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

**20. Divers** 227
**1.** Sports 227
**2.** Inégalités, exclusions, discriminations 228
Entraînement 230
Corrigé 237

## Connaissances

## Connaissances professionnelles

**1. Déontologie, accueil du public et assistance aux victimes** 242
**1.** Déontologie 242
**2.** Charte d'accueil du public et d'assistance aux victimes 243

**2. Code de déontologie de la Police nationale** 244

**3. Organisation de la Police nationale** 247
**1.** Origines 247
**2.** Principales missions 247
**3.** Organisation 247

**4. Infractions et responsabilité pénale** 249
**1.** L'infraction et sa classification tripartite 249
**2.** La responsabilité pénale de l'auteur 250

**5. Autorités de police judiciaire** 251
**1.** La police judiciaire 251
**2.** Le procureur de la République 251
**3.** Le juge d'instruction 252
**4.** Les principales enquêtes 252

**6. Juridictions de jugement** 253
**1.** Le tribunal de police pour les contraventions des 4 premières classes 253
**2.** Le tribunal de police pour les contraventions de 5e classe 253
**3.** Le tribunal correctionnel 253
**4.** La cour d'assises 254

**7. Infractions les plus courantes** 255
**1.** Le vol 255
**2.** La filouterie 255
**3.** Les destructions, dégradations, ou détérioration d'un bien appartenant à autrui 256
**4.** L'entrave à la libre circulation dans les parties communes des immeubles d'habitation 256
**5.** La diffamation 257

**6.** La mise en danger d'autrui 257
**7.** L'ivresse publique manifeste 258
**8.** Les violences volontaires 258

## 8. Fichiers de police 260
**1.** Accès fichiers 260
**2.** Principaux fichiers de police 260
**3.** La diffusion des avis de recherches 261

## 9. Contrôle d'identité et droit d'arrestation 262
**1.** Contrôle d'identité 262
**2.** Droit d'arrestation 263

## 10. Légitime défense 264
**1.** Légitime défense des personnes 264
**2.** Légitime défense des biens 264
**3.** Cas privilégiés 264
**4.** Règles d'usage des armes 264

## 11. Lutte contre l'insécurité routière 266
**1.** Cadre général 266
**2.** Domaines d'action 266

## 12. Contrôle d'un véhicule 267
**1.** Le permis de conduire 267
**2.** Le certificat d'immatriculation 268
**3.** Le contrôle technique 268
**4.** L'attestation d'assurance 268
**5.** La plaque d'immatriculation 269
**6.** Les équipements d'éclairage et de signalisation 269

## 13. Constatation des contraventions au Code de la route 270
**1.** La procédure de l'amende forfaitaire à paiement différé 270
**2.** Le rapport d'infraction 271
**3.** La procédure d'immobilisation 271
**4.** Le montant des amendes forfaitaires 272
**5.** Les exemples de contraventions au Code de la route 273

## 14. Alcool au volant 274
**1.** Taux d'alcool et répression 274
**2.** Moyens de dépistage et de vérification 274

## 15. Vitesse 276
**1.** Répression 276
**2.** Moyens de contrôle 276

## 16. Intervention sur un accident de la circulation 278
**1.** L'intervention 278
**2.** Le recueil et la transmission de l'alerte 278
**3.** Le transport sur les lieux 278
**4.** Le secours aux victimes et la protection des biens 279
**5.** Le compte rendu 279

© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

**17. Aspects socioculturels contemporains de la délinquance** 280
**1.** Les quartiers sensibles 280
**2.** Les bandes délinquantes 280
**3.** La délinquance des mineurs 281
**4.** Les violences intrafamiliales 281
**5.** Les stupéfiants 281
**6.** L'immigration irrégulière 282

## Sujets corrigés

**Sujet 1- Résolution d'un ou plusieurs cas pratiques** 284
**Sujet 2- Tests psychotechniques** 305
**Sujet 3- Tests psychotechniques** 319

# Devenir gardien de la paix

Le gardien de la paix (GPx) appartient au corps de maîtrise et d'application de la Police nationale. C'est un emploi de catégorie B de la fonction publique, accessible par concours externe, ou par concours interne pour les adjoints de sécurité (ADS) comptant au moins un an de service, les cadets de la République option Police nationale ayant effectué leur formation initiale d'un an et les gendarmes adjoints volontaires (GAV).

**Remarque**

Un adjoint de sécurité est un contractuel de droit public (rémunération nette à hauteur de 1 157 à 1 232 € par mois). Il assiste les fonctionnaires de police. Doté d'un uniforme, il participe à l'accueil et à l'information du public, fait des patrouilles et contribue au développement de la sécurité. Il bénéficie d'une formation professionnelle de 12 semaines en école de police et de 2 semaines de stage d'adaptation, puis d'une formation continue.
Un cadet de la République, option Police nationale, est un adjoint de sécurité qui bénéficie pendant la 1re année de son contrat d'un dispositif intégrant la formation à l'emploi d'adjoint de sécurité et la préparation à un concours spécifique de gardien de la paix (en alternance en lycée professionnel, école et en service de police). Durant cette 1re année, il perçoit une allocation d'études de 492 € net. Dès la fin de sa scolarité, il peut poursuivre son contrat comme ADS ou se présenter au concours de gardien de la paix.

Que ce soit pour le concours externe (appelé « premier concours ») ou pour le concours interne (appelé « second concours »), il existe deux concours nationaux et un concours déconcentré en Outre-mer :

- un concours national à affectation en Île-de-France avec un nombre important de postes (2 à 3 fois plus que pour le concours à affectation nationale), pour une durée minimum de 8 années dans cette région. Des avantages (indemnités et avancement dans la carrière) sont alors prévus ;
- un concours national à affectation nationale, pour des postes à pourvoir sur l'ensemble du territoire y compris en Île-de-France, pour une durée de 5 ans minimum ;
- un concours déconcentré en Outre-mer organisé sur le ressort des services de police de Guyane, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. En fin de scolarité, les lauréats sont affectés exclusivement dans ces territoires.

Les candidats peuvent présenter ces concours autant de fois qu'ils le souhaitent.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

# 1 Conditions d'inscription

## a. Conditions générales

- Être de nationalité française.
- Être âgé au 1er janvier de l'année du concours de 17 ans au moins et 35 ans au plus (sauf dérogations pour la limite supérieure), ou 37 ans pour le second concours (sans dérogation possible).
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou équivalent) pour le premier concours ; aucun diplôme requis pour le second concours.

**Remarque**

Pour le premier concours, le diplôme de niveau IV n'est pas exigé pour les parents de 3 enfants et plus, pour les sportifs de haut niveau et pour tous ceux qui peuvent justifier d'au moins 3 ans d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (2 ans pour les titulaires d'un diplôme de niveau VI – Diplôme nationale du brevet – ou de niveau V – CAP, BEP).

## b. Conditions d'aptitude physique

- Être médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit.
- Être apte au port et à l'usage des armes.
- Avoir une acuité visuelle, après correction, au moins égale à 15 dixièmes pour les deux yeux, avec un minimum de 5 dixièmes pour un œil, chaque verre correcteur ou lentille ayant un maximum de trois dioptries pour atteindre cette limite de 15 dixièmes.

## c. Autres conditions

- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Être recensé et avoir participé à une session de journée défense et citoyenneté (ex-JADP) pour les candidats nés après le 31/12/1978 ou être en règle avec la législation sur le service national pour les autres candidats.

# 2 Épreuves

Les épreuves du concours de gardien de la paix sont fixées par l'arrêté du 27 août 2010. Elles diffèrent entre le premier concours et le second concours. Elles comportent trois parties : l'admissibilité, la pré-admission et l'admission.

**Remarque**

Un arrêté du 21 janvier 2019 modifie les épreuves d'admissibilité des concours. Désormais, l'épreuve d'étude d'un texte est remplacée par une épreuve de cas pratiques.

## a. Admissibilité

| Premier concours (externe) | Second concours (interne) |
|---|---|
| **Épreuve 1** (commune)<br>Coefficient 4<br>Durée : 3 heures<br>Note éliminatoire : 5/20<br><br>À partir d'un dossier ne pouvant excéder 15 pages, **résolution d'un ou de plusieurs cas pratiques** consistant en des mises en situation guidées par des questions. Cette épreuve est destinée à évaluer les capacités rédactionnelles, de compréhension d'une situation professionnelle, d'analyse et de synthèse des candidats ainsi que leur faculté à se projeter dans les missions du corps. | |
| **Épreuve 2** (commune)<br>Pas de coefficient, pas de note<br>Durée : 2 heures<br><br>**Tests psychotechniques** destinés à évaluer notamment le profil psychologique du candidat. Les résultats de ces tests sont utilisés, à l'admission, lors de l'épreuve d'entretien. | |

## b. Pré-admission

| Premier concours (externe) | Second concours (interne) |
|---|---|
| Seuls les candidats ayant obtenu, aux épreuves d'admissibilité, un total de points déterminé par le jury (et qui ne pourra être inférieur à 60 points) ont accès aux épreuves de pré-admission.<br>**Épreuve** commune<br>Coefficient : 4<br>Note éliminatoire : inférieure à 07/20<br><br>**Épreuve d'exercices physiques composée** de 2 ateliers :<br>– un parcours d'habileté motrice ;<br>– un test d'endurance cardio-respiratoire. | |



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

## c. Admission

<table>
<tr><th>Premier concours<br>(externe)</th><th>Second concours<br>(interne)</th></tr>
<tr><td colspan="2">

**Épreuve 1** (commune)

Coefficient 2

Durée : 20 min

**Test sous forme de questions/réponses interactives** pouvant comporter des mises en situation à caractère pratique et déontologique. Ce test fait appel à la mémoire visuelle du candidat pour déterminer sa fonction de perception, d'évaluation, de décision et sa vigilance. Doté d'un boîtier de réponses électroniques le candidat, après avoir visionné une image, disposera de 15 secondes par question en rapport avec l'image observée pour répondre.

</td></tr>
<tr><td colspan="2">

**Épreuve 2** (commune)

Coefficient 5

Durée : 25 min

Note éliminatoire : 05/20

</td></tr>
<tr><td>

**Entretien** avec le jury permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer l'emploi postulé.

Le jury dispose, comme aide à la décision :

– des résultats des tests psychotechniques passés par le candidat au moment de l'admissibilité, interprétés par le psychologue ;

– du *curriculum vitae* détaillé, transmis le jour même de l'épreuve, comportant les compétences acquises et les motivations pour l'emploi postulé.

</td><td>

**Entretien libre** avec le jury s'appuyant sur un dossier professionnel préalablement déposé par le candidat auprès du service organisateur. Ce dossier met en évidence les acquis de l'expérience professionnelle du candidat durant son activité précédente.

Le jury dispose, comme aide à la décision des résultats des tests psychotechniques passés par le candidat au moment de l'admissibilité, interprétés par le psychologue ;

</td></tr>
<tr><td colspan="2">

**Épreuve 3** (facultative pour le second concours, seront pris en compte les points obtenus supérieurs à 10/20)

Coefficient : 1

Durée : 10 min

**Épreuve orale de langue étrangère** consistant en une conversation dans la langue choisie. Langues admises : anglais, allemand, espagnol, italien.

</td></tr>
</table>

À l'issue des épreuves, chaque note est multipliée par son coefficient et le total détermine le score du candidat. Un classement est effectué sur la base de ce score.

Deux listes sont dressées : une liste principale et une liste complémentaire, dans laquelle des candidats arrivés au-delà du nombre de places offertes peuvent tout de même être repêchés en cas de désistements, d'empêchement ou d'irrégularité d'un ou de plusieurs candidats reçus sur liste principale.

Deux conditions déterminent particulièrement l'impossibilité d'une admission :

- une aptitude physique inappropriée, déterminée lors de la visite médicale ;
- une aptitude morale inadéquate déterminée par l'enquête de moralité.

**Remarque**

En 2018, 1 898 postes ont été offerts aux différents concours de gardien de la paix.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

# Épreuve d'admissibilité n°1

# Résolution d'un ou plusieurs cas pratiques

- Déroulement de l'épreuve
- Conseils sur la forme
- Conseils sur le fond

3 heures • Coef 4

# 1 Présentation de l'épreuve
# Déroulement de l'épreuve

## 1 Présentation de l'épreuve

L'épreuve de cas pratique est commune au premier concours (concours externe) et au second concours (concours externe).

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle ayant pour objectif d'évaluer le candidat sur :

- ses capacités de discernement ;
- son aptitude à évaluer une situation ;
- son aptitude à formuler des propositions.

Le sujet sera généralement composé d'un ou plusieurs cas pratiques et d'un dossier professionnel (documentaire) ne pouvant excéder 15 pages.

Chaque cas pratique est assorti d'une ou plusieurs questions auxquelles le candidat doit répondre de manière argumentée en se basant sur les documents fournis dans le dossier professionnel et/ou en faisant appel à ses connaissances générales et son opinion propre.

Il n'est pas demandé de construire la réponse en partie et sous partie.

Le dossier peut comporter toutes sortes de documents permettant d'éclairer utilement le candidat : articles de presse, graphiques et données chiffrées, jurisprudence, extraits de lois, décrets, arrêtés, circulaires, notes internes, etc.

La durée de l'épreuve est de 3 heures. Coefficient 4.

Toute note inférieure à 5/20 à cette épreuve sera éliminatoire.

**Cette épreuve ne nécessite pas de connaissances spécifiques et est accessible aussi bien au public externe qu'au public interne.**

## 2 Méthodologie

L'objectif de cette épreuve est de placer le candidat dans une situation de travail concrète, proche des réalités professionnelles d'un gardien de la paix.

Les candidats devront pour cette épreuve être en mesure de :

- analyser la situation professionnelle proposée ;
- hiérarchiser et synthétiser les informations contenues dans le dossier ;
- rechercher les solutions appropriées au regard du contexte proposé ;
- prioriser les actions nécessaires ;
- prendre des initiatives ;
- formuler des propositions pratiques et opérationnelles ;

- se projeter dans un collectif de travail ;
- se projeter dans une organisation hiérarchique (droits et devoirs) ;
- rédiger (qualité de l'expression, de la rédaction, de l'orthographe) ;
- gérer le temps imparti (3 heures pour traiter l'épreuve).

## 3 Conseils

À la lecture du dossier, le candidat doit se mettre dans la situation qui lui est suggérée par le sujet. Il doit s'approprier le scénario et le comprendre avant de commencer à rédiger.

Plusieurs lectures peuvent être nécessaires.

Lorsque le candidat démarre son épreuve, il doit gérer son temps.

Il est déconseillé de rédiger une copie sans brouillon car les idées doivent être préalablement déroulées dans un plan.

Les documents fournis sont déterminants pour la rédaction de vos réponses, il convient donc de réserver une part importante à leur lecture, d'analyse et de détection des idées fortes. Cette phase permet l'élaboration du plan, le classement des idées pour formuler vos réponses.

Ensuite, vient le temps de rédaction au cours duquel le candidat doit s'appliquer autant sur le contenu que la forme. Il recopie son brouillon.

Enfin, le temps de relecture permet de corriger les fautes.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

# 2 Méthodologie
# Conseils sur la forme

## 1 L'écriture

**Elle doit être claire, ni trop sophistiquée, ni enfantine.**

Ainsi, il ne faut pas :

- remplacer les points de *i* et *j* par de petits ronds ;
- mal former la fin des mots pour cacher les fautes d'orthographe ;
- former les « o » comme les « a », les « n » comme des « m » ou autres ambiguïtés spécifiques à votre écriture (à vous de les identifier) ;
- former des lettres trop complexes en début de phrase ou de paragraphe ;
- mal former les accents (tous droits).

Une bonne écriture est simple, facile à lire et n'est pas hésitante. Pensez toujours que votre écriture en dit déjà beaucoup sur vous.

## 2 La présentation

Elle doit permettre au correcteur de repérer rapidement la réponse à chaque question pour la prise d'informations, l'analyse de l'information et l'organisation des idées pour l'écriture d'un texte argumentatif.

Pour une présentation convenable, il faut :

- avoir une écriture qui ne monte pas ou ne descend pas (si le support de réponses est sans lignes, tracez-en au crayon ; vous les effacerez à la fin) ;
- espacer d'une ligne les réponses à une même question et de deux lignes les réponses à une question différente ;
- écrire avec un retrait à l'occasion d'un nouvel alinéa (si l'alinéa est bien fait, les paragraphes se dégagent bien) ;
- respecter le principe d'une seule couleur d'écriture (votre copie ne doit contenir qu'une seule couleur – le noir ou le bleu – sous peine d'élimination) ;
- souligner les titres des œuvres citées (y compris du document joint) mais pas les citations, celles-ci doivent être entre guillemets ;
- s'exprimer à la 1re personne du pluriel ou, à défaut, employer *on*. Ne dérogez pas à cette règle car le pronom *nous* a deux avantages : il est collectif, donc il invite le correcteur à suivre votre raisonnement, et il est humble car c'est une façon d'admettre que vous n'avez pas trouvé seul toutes les idées que vous proposez (d'autres les ont eues avant vous) ;
- faire correctement les coupures de mot en fin de ligne. La coupure doit se faire entre deux syllabes ou entre les consonnes redoublées (le mot *apprendre* peut donc être coupé de deux façons : *ap-prendre* ou *appren-dre*). Lorsqu'un mot est coupé, le trait de séparation est indiqué en fin de ligne mais pas au début de la ligne suivante.

### Remarque

Une erreur fréquente est de mal construire les paragraphes. Rappelons qu'un paragraphe, qui désigne habituellement une section entre deux alinéas, est une unité. Il contient une idée majeure. Lorsque l'on change d'idée (pour critiquer la précédente ou poursuivre un raisonnement dans une autre direction), il faut un nouvel alinéa. En revanche, si l'on poursuit la même idée, il faut le faire au sein du même paragraphe. Évitez particulièrement le retour à la ligne après chaque phrase. Cela produit un texte mal structuré, une présentation confuse.

## 3 La longueur des phrases

**Il faut rédiger des phrases de longueur convenable avec une ponctuation pertinente qui aide à la bonne lecture de votre rédaction.** La longueur de la phrase est importante pour la forme comme pour le fond. Pour la forme, il est recommandé de faire des phrases qui ne contiennent pas trop de subordonnées, sans quoi le texte est assez lourd. Pour le fond, la phrase doit être d'une longueur moyenne pour permettre l'exposition des idées.

### Exemples

- « *Mais pourtant je n'ai jamais su qui c'était, je ne l'ai jamais rencontré dans la ville et tandis que même le chanteur, le Suisse et les enfants de chœur avaient, comme les dieux de l'Olympe, une existence moins glorieuse où j'avais affaire à eux, comme maréchal-ferrant, crémier et fils de l'épicière, en revanche, comme je n'ai jamais vu que jardinant le petit jardinier en stuc qu'il y avait dans le jardin du notaire, je n'ai jamais vu le pêcheur que pêchant, à la saison où le chemin s'était touffu de feuilles des pruniers, de sa veste d'alpaga et de son chapeau de paille, à l'heure où même les clochers et les nuages flânent avec désœuvrement dans le ciel vide, où les carpes ne peuvent plus soutenir l'ennui de l'heure, et dans un étouffement nerveux sautent passionnément en l'air dans l'inconnu, où les gouvernantes regardent leur montre pour dire qu'il n'est pas encore l'heure de goûter.* »

  Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve*, 1954 (publication posthume).

Cet exemple est composé d'une seule phrase de 155 mots ! Il est possible de construire de telles phrases dans une recherche littéraire particulière et surtout quand on s'appelle Proust. Mais dans votre cas (et le mien !), il est recommandé de faire plus court. Vous constaterez d'ailleurs que cette phrase peut contenir certaines ambiguïtés.

Cependant, il faut éviter aussi le contraire. Si les phrases trop courtes sont utiles dans un contexte narratif, dans une composition elles ne permettent pas toujours de déployer une pensée.

- « *La délinquance est grave. Surtout chez les mineurs. Elle vient de leur inexpérience. Ils sont parfois peu encadrés. Ils n'ont pas assez de repères.* »

Ces petites phrases courtes donnent certes du rythme, mais la réflexion manque de continuité. Il valait mieux écrire : « *La délinquance est un problème grave, particulièrement chez les mineurs. Elle a notamment pour cause leur inexpérience, ainsi que leur manque de repères et d'encadrement.* »

Cette 2e rédaction est meilleure parce qu'elle utilise des connecteurs pour structurer des phrases un peu plus longues.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

**Remarque**

N'hésitez pas à adapter nos conseils à votre propre niveau rédactionnel. Si vous jugez votre niveau faible ou fragile, choisissez de préférence des phrases un peu plus courtes. Dans le cas contraire, vous pouvez construire des phrases plus longues.

## 4 La ponctuation

Si elle est bien utilisée, elle guide le lecteur pour indiquer les pauses, les intonations, etc. de la langue orale. Un exemple montrera la nécessité du bon usage de la ponctuation pour éviter les erreurs d'interprétation.

**Exemple**

« *J'ai dit que vous étiez un sot : c'est vrai. Je vous fais mes excuses : j'ai tort.* »
Cette phrase semble signifier que la personne confirme ce qu'elle a dit et renonce aux excuses faites. Mais si l'on changeait quelque peu cette ponctuation, le sens serait très différent : « *J'ai dit que vous étiez un sot, c'est vrai. Je vous fais mes excuses, j'ai tort* ». Dans cette phrase, le sens est inversé. La personne confirme ce qu'elle a dit mais y renonce. La différence vient de la valeur explicative des deux points, alors que la virgule marque une simple pause.

Rappelons l'usage des principaux signes de ponctuation :

**Le point** marque la fin de la phrase déclarative. Il est présent pour séparer nettement des idées. Il est suivi d'une majuscule. Il s'emploie aussi dans les abréviations. Ex. : U.R.S.S.

**Le point d'interrogation** marque la fin d'une phrase interrogative. Il est suivi d'une majuscule.

**Important**

Une phrase interrogative indirecte ou exclamative indirecte ne prend pas de point d'interrogation si elle est elle-même déclarative .
*Exemple :* « Je me demande s'il viendra. »

**Le point d'exclamation** marque la fin d'une phrase exclamative. Il est suivi d'une majuscule si la phrase est terminée (il équivaut alors à un point). Il est suivi d'une minuscule si la phrase n'est pas terminée (il équivaut à une virgule), sauf si le premier mot est un nom propre.

**Les points de suspension**, au nombre de trois, marquent la fin d'une phrase laissée inachevée. Cet inachèvement signifie que l'action évoquée n'est pas arrivée à son terme, que le locuteur hésite dans ses paroles ou qu'il est interrompu. Les points de suspension sont suivis d'une majuscule si la phrase est terminée (ils équivalent alors à un point). Ils sont suivis d'une minuscule si la phrase n'est pas terminée (ils équivalent à une virgule), sauf si le premier mot est un nom propre.

**Les deux points** servent à introduire un propos, une explication, une citation, une énumération, une justification. Ils sont suivis d'une minuscule, sauf s'ils introduisent une citation. Il ne faut jamais mettre deux fois deux points dans une même phrase.

**Le point-virgule** sert à marquer une pause dans une phrase entre des propositions longues. Il joue le rôle d'une virgule en séparant davantage. Le point-virgule est suivi d'une minuscule.

**La virgule** sert à marquer une pause de peu de durée à l'intérieur d'une phrase. Ce signe est le plus complexe à employer. Il s'emploie :

- Entre des **termes coordonnés** :
  - sans conjonction de coordination ;
  - par une conjonction de coordination autre que *et*, *ou*, *ni*. La virgule précédant ces trois conjonctions est possible, mais rare et doit être justifiée par la présence d'un réel silence entre les termes qu'elle coordonne.

    *Exemple 1 :* Il est riche, mais avare.

    *Exemple 2 :* La terre était belle, et riche, et féconde.
- Entre des **termes subordonnés** : la virgule est utilisée pour entourer des termes subordonnés qui ont une valeur explicative. Il faudra donc faire la différence entre :
  - Je n'aime pas les chiens qui sont turbulents. (= Parmi les chiens, je n'aime pas ceux qui sont turbulents : valeur non explicative.)
  - Je n'aime pas les chiens, qui sont turbulents. (= Je n'aime pas les chiens parce qu'ils sont turbulents : valeur explicative.)

Un complément circonstanciel placé en tête de phrase peut être suivi d'une virgule, principalement lorsqu'il est assez long.

Les virgules s'emploient aussi pour encadrer des incises ou pour séparer des éléments répétés.

*Exemples :* Le temps est frais, le soleil rare. / Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi tranquille.

**Les parenthèses** servent à isoler une idée que l'on pourrait supprimer sans modifier le sens de la phrase. Il ne faut pas mettre des parenthèses à l'intérieur d'une parenthèse.
Le premier terme de la parenthèse commence par une minuscule (sauf si c'est un nom propre).

**Les guillemets** s'emploient pour encadrer une citation ou des paroles reproduites telles quelles. Si toute une phrase est entre guillemets, le point (ou point d'interrogation, d'exclamation, de suspension) se place avant la fermeture de ceux-ci.

**Remarque**

N'abusez pas des points d'exclamation, de suspension et des parenthèses, c'est un défaut qui fait ressembler votre écriture à celle des SMS.

## 5 Le registre de langue

**Il faut soigner son registre de langue en évitant un registre trop familier ou trop soutenu.**

Le registre de langue ou le style est l'utilisation de procédés de langue afin d'adapter son expression à l'auditoire. Il est attendu du candidat qu'il soit capable de produire un texte dans un registre de langue correct. Il doit éviter tout ce qui est trop familier, voire grossier. Il faut notamment éviter d'écrire comme on parle en général.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

### Exemple

« *Où tu vas ?* »

Dans la langue familière, nous formulons ainsi la question. Même si cela est correct, il est préférable de dire : « *Où vas-tu ?* » parce qu'une question est mieux posée dans une structure sujet-verbe inversée.

Pour éviter cette familiarité, nous rappelons que les répétitions doivent être évitées, sauf si leur absence nuit à la clarté de la phrase. On évitera particulièrement de rédiger un texte à l'aide des cinq ou six verbes les plus courants (*avoir*, *être*, *aller*, *faire*, etc.) et l'on s'efforcera de diversifier sans trahir le sens.

### Exemple

« *J'ai un chien et j'ai deux hamsters. J'ai aussi un petit chat dont je m'occupe et qu'a ma voisine.* »

Cet extrait contient quatre fois le verbe (ou auxiliaire) *avoir*. C'est beaucoup trop. De plus, la fin est ambiguë et mal formulée. Dites plutôt : « *J'ai un chat et deux hamsters. Mais je m'occupe également du petit chat de ma voisine.* » Remarquez que nous n'avons pas supprimé tous les emplois du verbe (ou auxiliaire) *avoir* ; il n'est pas interdit de l'utiliser.

Notez que l'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* peut justifier une répétition.

### Exemple

« *Il a acheté une maison qu'il a vue dans un journal et qu'il a visitée deux fois.* »

Sans être exceptionnelle, cette phrase est acceptable malgré trois occurrences de l'auxiliaire *avoir*.

Pensez également que certaines répétitions peuvent permettre plus d'expressivité.

### Exemples

- « *Je n'écris point d'amour, n'étant point amoureux, Je n'écris de beauté, n'ayant belle maîtresse…* »

Ce début de poème de Du Bellay, dans *Les Regrets*, montre bien une insistance volontaire d'autant mieux exprimée par la répétition.

- « *Moi, je t'écoute.* »

Là encore le *moi je* qui est à éviter ordinairement peut favoriser l'insistance du locuteur.

Il faut également se prémunir contre un autre défaut qui est celui du pédantisme. Employer sans cesse un vocabulaire trop technique ou philosophique peut produire l'effet inverse de celui recherché : vous donnerez le sentiment d'être un candidat sans vocabulaire qui le cache derrière des mots techniques appris récemment. Un bon vocabulaire doit aussi s'intégrer naturellement dans le texte. C'est pourquoi un mot apparemment imprécis comme *bizarre, chose, machin* par exemple n'est pas toujours à éviter.

### Important

Vous vous méfierez particulièrement de l'usage excessif des mots en *-isme*, en *-ité*, en *-ude* ou en *-ion*.

### Exemple

« *La systématicité de l'individualisme contemporain élude le procès d'une contemporanéité de la fraternité.* »

Cette phrase est trop compliquée et permet finalement de dire peu de choses car elle exprime une idée très simple. Le mot *procès* y est employé dans le sens de *processus* (ce qui peut être ambigu). Nous pourrions la reformuler ainsi : « *L'égoïsme actuel des hommes fait obstacle à la solidarité* ». Cette phrase est correcte, plus claire, plus simple et malgré tout bien rédigée.

L'autre inconvénient d'un tel vocabulaire est le risque de faire des néologismes c'est-à-dire d'inventer des mots (la « systémation », la « rationabilité », la « bravitude », etc.) ou d'écrire des phrases qui n'ont aucun sens.

### Exemple

« *Dans sa giration autour de la périphérie du Soleil, la Terre rote.* »

Cette phrase ne veut rien dire. *Rote* est censé renvoyer à *rotation*, ce qui n'est pas le cas. Plus grave encore, l'idée sous-jacente est très simple : « *La Terre tourne autour du Soleil et tourne sur elle-même* ».

### Remarque

Méfiez-vous de l'usage des expressions. Elles donnent à votre texte rédigé un côté commun et trop général. Évitez particulièrement de dire « au jour d'aujourd'hui » (dites « actuellement »), « censément » (dites « est censé »), « conséquent » (dites « important »), « embrouillamini » (dites « confusion »), « émotionné » (dites « ému »), « entre deux alternatives » (l'alternative suppose déjà deux possibilités), « malgré que » (dites « bien que »), « pallier à qqch » (dites « pallier qqch »), « solutionner » (dites « résoudre »).

Évitez également de supprimer « pas » ou un équivalent pour alléger une phrase ; c'est souvent fautif.

*Exemple :* « Je ne pense comme toi ». Cette phrase est incorrecte car l'adverbe doit être renforcé par un auxiliaire de négation (*pas, points*, etc.). Il faut donc écrire : « Je ne pense pas comme toi. »

## 6 Les connecteurs

**Il faut guider le lecteur par l'utilisation cohérente de connecteurs qui hiérarchisent et organisent les idées présentées.**

Le lecteur sera dans de meilleures dispositions si vous le guidez à l'aide des bons connecteurs.

Suivant la relation logique à exprimer, voici les principaux connecteurs :

- connecteurs d'expression de la cause : *car*, *parce que*, *puisque*, *en effet*, etc. ;
- connecteurs d'expression de la conséquence : *donc*, *par conséquent*, *partant*, etc. ;
- connecteurs de relation d'opposition : *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*, *par contre*, *en revanche*, *nonobstant*, etc. ;



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.

- connecteurs de liaison ou d'addition : *et*, *de plus*, *en outre*, etc. ;
- connecteurs de simple enchaînement : *aussi*, *d'ailleurs*, *par ailleurs*, *d'autre part*, *or*, etc. ;
- connecteur d'explication : *à savoir*, *savoir*, *c'est-à-dire*, etc.

Soyez prudent avec les connecteurs d'énumération qui, bien souvent, ne produisent qu'un exposé (et une superposition) d'idées là où l'épreuve réclame plutôt un enchaînement. C'est le cas notamment de *tout d'abord*, *ensuite*, *enfin* ou de *premièrement*, *deuxièmement*, etc. C'est bien souvent une mauvaise idée.

**Important**

Si vous avez tendance à manquer de rigueur dans l'organisation de vos idées, efforcez-vous d'utiliser des connecteurs (à bon escient) pour vous contraindre à mieux agencer vos idées, surtout lors des réponses plus longues.

## 7 L'orthographe

**Il faut veiller à limiter les fautes d'orthographe et de conjugaison.**

Cela fait aussi partie de la qualité de la présentation. Une orthographe médiocre ou négligée peut justifier la perte de points sur l'ensemble de l'épreuve, même si l'étude de texte n'est pas une épreuve d'orthographe.

**Remarque**

Pour revoir l'orthographe et la conjugaison, travaillez la partie de cet ouvrage consacrée au questionnaire sur les fondamentaux scolaires.

# 3 Méthodologie
# Conseils sur le fond

## 1 Respect des consignes

**Avant de répondre à une question, il faut toujours vérifier que l'on respecte bien la consigne et rectifier sa réponse si ce n'est pas le cas.**

Soyez extrêmement attentif à ce qui vous est demandé. Ne donnez pas deux exemples si un seul est demandé, ne justifiez pas une réponse si l'on vous demande seulement de relever l'idée de l'auteur, etc. Du reste, si vous allez plus loin que la question posée, vous risquez de vous répéter dans vos réponses aux questions suivantes.

Nous verrons plus particulièrement comment traiter chaque type de question dans les parties qui suivent.

## 2 Argumentation

**Quand il est demandé de justifier, d'expliquer ou d'argumenter, il faut toujours le faire avec l'argument le plus précis et le moins discutable.**

Il n'est pas toujours facile de trouver le bon argument, mais il ne faut jamais en faire l'économie quand il est demandé. Soyez très exigeant dans le choix de vos arguments ou de vos justifications. Quand vous vous appuyez sur le texte, prenez bien le temps de sélectionner le meilleur passage par rapport à la question posée. Quand vous donnez une idée personnelle, ne cherchez pas ce qui plaira mais cherchez l'argument le plus convaincant et le plus universel.

Par ailleurs, même quand vous êtes sûr de la qualité de votre argumentation ne l'imposez jamais comme une évidence. Il est toujours préférable d'introduire son idée ou son argumentation personnelle par « il semble que… » plutôt que par « il est un fait que… ». La tendance à imposer son idée avec autorité vient particulièrement quand on est en plein accord avec l'idée du texte. Mais il ne faut jamais penser que le texte présente la vérité unique et incontestable. Il est sujet à la critique (avec prudence, bien entendu).

## 3 Citations

**Il faut citer le texte dans vos réponses et indiquer précisément où sont prises vos citations.**

Dans des questions qui sont directement liées à un texte, il est indispensable de citer le texte. Une citation :

- ne doit pas être trop longue (éviter plus d'une ligne, sauf si c'est absolument nécessaire) ;
- doit être expliquée ;
- doit être mise entre guillemets ;
- doit être bien indiquée pour que le correcteur puisse la vérifier.



© Dunod – Toute reproduction non autorisée est un délit.